

FESTIVAL DE CINEMA EUROPEEN DES ARCS



DU 11 AU 18 DÉCEMBRE 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS POUR LE VILLAGE DES COPRODUCTIONS ARC 1950

Pour sa 2ème édition, le Festival de Cinéma Européen des Arcs, fort de son succès l'an passé, et outre une programmation d'une cinquantaine de longs métrages européens, organise cette année encore l'appel à projets du **Village des Coproductions Arc 1950**.

LE CONCEPT

Pendant 4 jours, **du 11 au 14 décembre**, dans le cadre du Festival de Cinéma Européen des Arcs, le Village des Coproductions Arc 1950 accueille **20 projets de films européens**.

Les porteurs de ces projets sont invités au festival et auront ainsi la possibilité de rencontrer des professionnels, lors de rendez-vous personnalisés :

- coproducteurs potentiels
- distributeurs français et européens
- agents de ventes
- fonds régionaux
- banques, des fonds d'investissement, des spécialistes des différents mécanismes de crédit d'impôt en Europe...
- et bien sûr l'ensemble des professionnels français et européens présents au Festival pour présenter leur film en sélection.

Sont également organisées des conférences sur les problématiques de production et de distribution des films européens.

Au delà de ces rendez-vous, le Village des Coproductions Arc 1950 se veut un **lieu convivial**, qui favorise les échanges informels dans un **cadre exceptionnel**. Des ateliers sportifs (slalom entre professionnels, sorties en raquette, « pitches » sur télésièges), et les déjeuners et cocktails du Village des Coproductions rythment ces 4 jours.

Cette année, le **Danemark** est le pays mis à l'honneur dans le cadre du Festival de Cinéma Européen des Arcs. Le Village des Coproductions mettra ainsi en avant ce pays et **les pays scandinaves, notamment leur système de financement**.

Cet événement est organisé en partenariat avec EAVE, Europa Distribution, DIRE, Cine Regio, Rhône Alpes Cinéma, La Banque Postale Image, LVT / Digimage, Le Film Français, Cineuropa...
Au total se sont près de 200 participants venus de toute l'Europe qui sont attendus.

FESTIVAL DE CINEMA EUROPEEN DES ARCS



LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

- il doit s'agir d'un projet de long-métrage d'initiative européenne de plus de 75 minutes (animation, fiction ou documentaire).
- il doit être réalisé par un européen qui a déjà réalisé des films (longs-métrages ou courts-métrages remarquables)
- il doit avoir réuni au moins 25% de son financement
- le(s) producteur(s) doit(vent) être à la recherche de financements complémentaires et/ou de coproducteur(s)
- le soutien déjà confirmé d'une région européenne (en développement ou en production) sera considéré comme un atout pour le projet.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 17 SEPTEMBRE 2010

Renseignements complémentaires et formulaires d'inscription sur :
www.lesarcs-filmfest.com/village-copro

Relations presse

Camille Bonvallet

Email : cbonvallet@gmail.com

M : 06 82 00 60 75

Responsables du Village des Coproductions Européennes Arc 1950

Jérémy Zelnik & Pierre-Emmanuel Fleurantin

Email : village-copro@lesarcs-filmfest.com

A Cannes : M : 06 18 56 39 96 / 06 23 22 20 72

Organisation

Festival de Cinéma Européen des Arcs

Email : contact@lesarcs-filmfest.com

A Paris : T : 01 82 28 50 10

www.lesarcs-filmfest.com

en partenariat avec :

